

Le 21 décembre 2020 à Bordeaux,

Note d'information aux résidents

Mesures préventives COVID-19

Chère résidente, cher résident,

Samedi 19 décembre dans la matinée, un seul résident a été testé positif à la COVID-19. Immédiatement, ce dernier a été évacué pour une hospitalisation et n'est donc plus présent au sein de la résidence.

Outre la personne ayant contracté le virus qui a été évacuée, la résidence fait l'objet d'une désinfection renforcée et l'ARS33 (Agence Régionale Santé de la Gironde) a été contactée par Michèle DUFOUR (Responsable du Centre de soins Infirmiers). Les mesures préventives, susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution des situations sanitaires nationales, locales ou internes à la résidence, à celles déjà en place que nous prenons, sont les suivantes :

- Les premiers tests ont commencé dès samedi et continueront au fil des jours. Tous les salariés présents ont été ou seront testés dans les jours qui viennent, comme les utilisateurs du restaurant. Tous les résidents qui le souhaitent peuvent être testés par un laboratoire de ville, selon les directives de l'ARS reçues ce jour.
- La salle de restaurant et les salons sont à nouveau fermés, et ce jusqu'au 3 janvier à minima.
- Nous avons mis en place dès samedi le portage des plateaux repas en appartement pour ceux qui le désirent.
- Les animations prévues pour les 2 semaines à venir sont suspendues.
- À l'identique des dispositions prises lors du premier confinement, le Petit magasin ne sera pas accessible en direct. Nous remettons en place les commandes d'épicerie et autres achats du quotidien, à transmettre à l'accueil ou à la comptabilité (Sabine MENCE). Cette dernière assurera la prise en charge de ces commandes auprès de nos commerçants partenaires. Les livraisons seront faites dans vos appartements, sauf pour les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1^{er} janvier.
- **Nous vous rappelons que les gestes barrières sont essentiels.**

Si les déplacements restent autorisés, **nous ne pouvons que vous inciter à nouveau à minimiser vos sorties, à limiter la venue de personnes venant vous rendre visite.** Plus que jamais la rigueur dans l'application des gestes barrières, dans nos contacts avec nos visiteurs, familles, amis, prestataires, est primordiale pour nous préserver du virus au sein de la Résidence, y compris dans vos appartements.

Nous restons à votre disposition pour toute information,

Respectueusement

Responsable du CSI
Michèle DUFOUR

Président de l'ASSAD
Francis BAUDOUIN

Direction des Jardins d'Arcadie
Jean-François Martinez, Directeur
Philippe Kuzman, Syndic

Au cœur de Bordeaux
LA résidence du bien-vivre

N° SIRET 309240242 00017 – APE81100Z